



# Segel – Club – Nautic - Breisach e.V.

## Avis de Course Régate internationale des Opti B et Laser

**Samedi 16 et Dimanche 17 Mai 2015**

**Lieu:** Port du Segel – Club – Nautic- Breisach e.V. Rhein km 219

**Organisateur:** Segel-Club-Nautic- Breisach

**Responsable du Club:** Manfred Oberfell, Président

**Responsable du Comité de Course:** Harald Oberfell

**Président du Jury:** Markus Otthofer

### 1 REGLES

- 1.1 La Régate sera régie par les règles telles que définies dans les „Règles de course à la Voile“.
- 1.2 En cas de conflit entre langues c'est le texte anglais qui sert de référence, pour les instructions de course du DSV c'est le texte allemand.

### 2 CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 2.1 La régates est ouverte aux bateaux de la classe Opti et Laser
- 2.2 Le barreur doit être titulaire soit d'un permis bateau validé par le DSV (deutscher Segel Verband) soit d'un permis récent , permis sportif de voile ou d'une autorisation spéciale pour le plan d'eau délivrée par la Fédération allemande de voile selon les normes du Ministère des transports, de la construction et de l'habitat. Pour les participants d'autres fédérations nationales , il suffira de produire un justificatif de leur administration.
- 2.3 Chaque équipier devra être adhérent d'un club de sa fédération nationale.
- 2.4 La participation des concurrents devra être annoncée au moyen du formulaire d'inscription tenu à disposition via Internet à renvoyer jusqu'au 10.5.2015. Site internet : [www.scnbreisach.de](http://www.scnbreisach.de)

### 3 FRAIS DE PARTICIPATION

3.1 Les frais de participation sont les suivants:

Classe	Tarif
Opti B	15,-€
Laser	15€

Le paiement doit être effectué lors du retrait des Instructions de course au bureau de la régates.

3.2 Pour l'inscription il faut remplir le formulaire disponible sur le site [www.scnbreisach.de](http://www.scnbreisach.de)

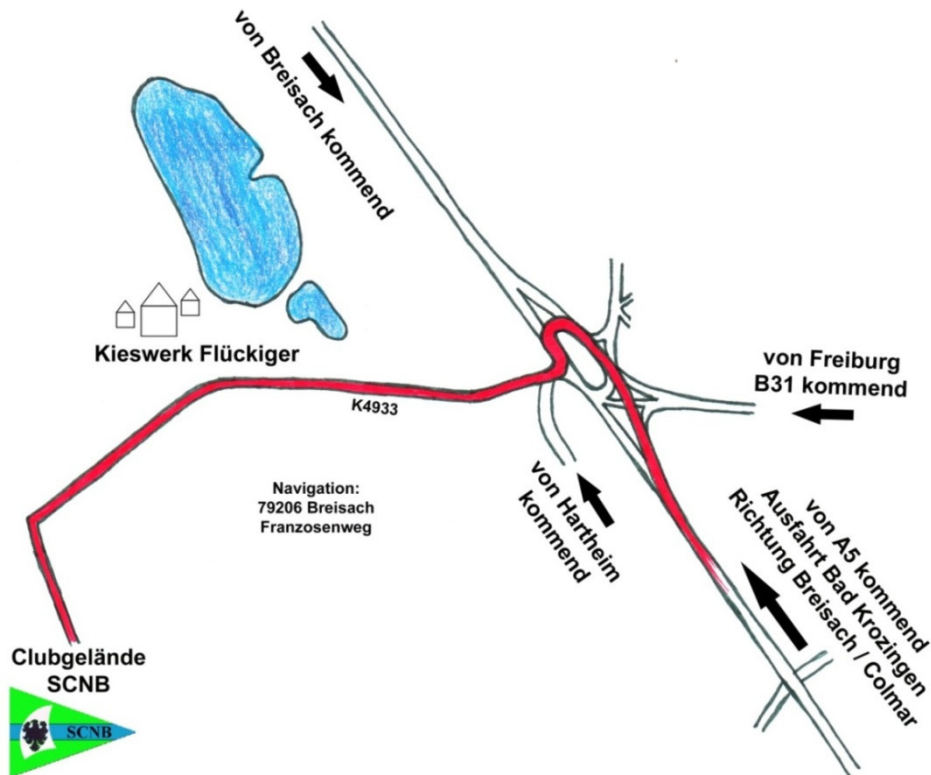
### 4 HORAIRES

- 4.1 Inscriptions: Samedi 16.5.2015 de 9h30 à 11h00 remise des instructions de course et paiement des frais de participation
- 4.2 Dates des courses :samedi 16.5.2015 et dimanche 17.5.2015
- 4.3 Nombre de courses: Max 6 courses
- 4.4 Réunion des compétiteurs: Samedi, 16.5. 2015 à 12H00
- 4.5 Le premier signal d'avertissement pour la première course est prévu le samedi 16.5.2015 à 12h55 heures
- 4.6 Le dernier départ possible est fixé au dimanche 17.5.2015 à 14H30.

## 5 INSTRUCTIONS DE COURSE

Elles sont disponibles au secrétariat de la régata voir point 4.1

## 6 AIRES DE STATIONNEMENT /PLAN D'ACCES



Navigation: Ville: Breisach; Rue: Franzosenweg

## 7 CLASSEMENT selon système de points a minima

Il est prévu 6 courses au total. Si moins de 4 courses sont validées, le classement d'un bateau résulte de l'addition des points de ses courses. Si 4 courses à 6 courses sont validées, le classement retenu tiendra compte du retrait de la plus mauvaise course de chaque bateau.

## 8 AIRES DE STATIONNEMENT ET EMPLACEMENTS DE PARKING

Les bateaux pourront stationner à terre sur l'aire de la base nautique. Les campings-cars et les emplacements pour toiles de tente sont suffisants et mis à disposition gratuitement.

## 9 COMMUNICATIONS RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 10 PRIX

Prix souvenirs pour tous les participants et récompenses pour les places 1 à 3.

## 11 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

- i. Lors de l'inscription le formulaire de décharge de responsabilité devra être signé par chaque participant.

- ii. Pour des participants mineurs, la décharge de responsabilité devra être signée par la personne habilitée à l'éducation du candidat.

## 12 ASSURANCES

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000€ par incident ou son équivalent.

## 13 DROITS D'AUTEUR

Les concurrents abandonnent à l'organisateur et aux sponsors sans dédommagements tous les droits aux photographies, sons et enregistrement de films de toutes sortes de cette régata.

## 14 PROGRAMME GENERAL

Le repas en commun du samedi soir est inclus dans les frais d'inscription ainsi que le petit déjeuner du dimanche matin.



**FREICOMP**  
Induktivitäten & Elektronische Bauteile



**HUGO GLÖCKLER**  
WEINGUT • WEINKELLEREI



**Getränke Withum**

Le spécialiste des boissons

*Livraison à domicile, en entreprise.  
Nous assurons la livraison pour  
vos fêtes, aux restaurants.  
Vente directe dans notre entrepôt.*

Friedhofallee 6 • 79206 Breisach  
Tel: 0 76 67 - 251